



**Présentation du RCCFC devant le
Comité permanent des Langues officielles
Jeudi 12 mars 2009**

Notes pour une présentation du
Réseau des cégeps et des collèges francophones du Canada
au Comité permanent des langues officielles
de la Chambre des communes

Témoins :

Monsieur **Yves Chouinard**, directeur général des Collèges communautaires du
Nouveau-Brunswick et administrateur du RCCFC

Monsieur **Laurier Thibault**, directeur général du RCCFC

Ottawa, le 12 mars 2009

Permettez-moi tout d'abord de me présenter. Mon nom est Yves Chouinard. Je suis directeur général des Collèges communautaires du Nouveau-Brunswick et administrateur du Réseau des cégeps et des collèges francophones du Canada. Je suis accompagné du directeur général du RCCFC, M. Laurier Thibault.

Je tiens tout d'abord à remercier le Comité permanent des langues officielles de donner à notre réseau l'occasion de faire valoir l'importance et le rôle unique de nos institutions d'enseignement et de formation postsecondaire collégiale. Nous savons jusqu'à quel point vous avez à cœur de promouvoir le développement de nos communautés. Inutile de vous convaincre que l'éducation et la formation en français sont des moyens privilégiés pour atteindre ces objectifs.

Nous croyons fermement que notre réseau, par l'entremise de ses membres d'un océan à l'autre, contribue activement au développement de chacune des communautés où ils sont implantés. Nous œuvrons sur le terrain; nous sommes très près des préoccupations

et des attentes de nos jeunes; nous offrons de la formation aux adultes; nous préparons les travailleurs qualifiés de demain, mais pas suffisamment.

Bien sûr, comme vous tous, nous sommes conscients de la fragilité et de la précarité de l'enseignement collégial dispensé en français. C'est ce qui nous oblige à innover et à développer de nombreux partenariats pour nous distinguer et atteindre nos objectifs de formation et d'éducation.

Un double mandat

Les collèges francophones en milieu minoritaire doivent remplir un double mandat. Ils doivent d'abord accroître l'accès aux études postsecondaires en français dans les domaines techniques et professionnels en plus d'appuyer par leurs actions et leur présence active le développement de leurs communautés.

Nos institutions doivent développer des seuils d'inscription pour offrir une gamme de programmes concurrentiels en fonction des besoins du marché du travail et des attentes de leur clientèle. Vous comprendrez donc que cela soulève des défis de financement, d'innovation et de partenariat pour répondre aux besoins dans un milieu réceptif à l'apprentissage en français. Et ce financement doit être stable, continu et pluriannuel. Il doit non seulement viser la mise en place de services, mais surtout leur maintien et leur développement.

Le RCCFC, un réseau unique

Depuis 1995, le RCCFC est la voix pancanadienne de 58 établissements d'enseignement collégial et de formation de langue française à la grandeur du pays. Depuis ses tout débuts, son fonctionnement et plusieurs de ses activités sont financés par Patrimoine canadien sur qui nous avons toujours pu compter.

Le RCCFC est principalement un réseau d'entraide, de promotion, d'échange et de partenariat. Il a pour mission de soutenir le développement de la francophonie canadienne en mettant à son service l'expertise de ses établissements et en donnant de

la visibilité à l'enseignement collégial francophone auprès des instances gouvernementales.

Collaboration et réseautage

Par ses programmes de collaboration et ses initiatives de réseautage, le RCCFC contribue de façon significative à la présence de l'enseignement et de la formation postsecondaire en français dans toutes les régions du pays. Grâce à son action, le collégial fait de plus en plus de percées en milieu minoritaire, au point où il dessert présentement 8 500 étudiants francophones à temps plein et 20 000 à temps partiel, principalement en Ontario, au Nouveau-Brunswick, au Manitoba et en Colombie-Britannique.

Au cours des dernières années, le RCCFC a suscité et financé en partie plus de 65 projets de collaboration couvrant différentes activités, le partage d'expertise et le développement de programmes d'enseignement adaptés aux communautés ainsi que des échanges en formation à distance.

Le Réseau a piloté des projets de recherche, par exemple sur la motivation des finissants du secondaire à poursuivre leurs études au postsecondaire en français. Il a aussi animé le projet « Far-Ouest » pour la mise en place de formations collégiales en français en Colombie-Britannique, en Alberta et en Saskatchewan.

Le RCCFC a de plus participé à un projet pilote de mobilité étudiante avec 27 collèges de partout au Canada pour que les jeunes puissent vivre une expérience collégiale dans une autre province. Ce programme visait non seulement à renforcer l'identité canadienne mais aussi à améliorer chez les étudiants du collégial leurs capacités langagières, leur mobilité et leurs compétences. Or notre dernière demande de cofinancement a été refusée en 2007 parce qu'elle ne cadrerait plus dans les programmes de financements existants. Toutefois nous revenons à la charge avec notre demande d'aide financière pour les trois prochaines années, en attendant que RHDSC (*Ressources humaines et développement social Canada*) mette en place son propre

programme pancanadien de mobilité étudiante qui viendrait compléter celui de la mobilité internationale.

Dans le but de favoriser et soutenir l'immigration au sein de nos communautés, nous avons entrepris une étude sur la réussite scolaire des étudiants de langue et de culture différentes inscrits dans nos établissements. Cette étude est financée par Patrimoine canadien (PC) et Citoyenneté et Immigration Canada (CIC). Nous voulons ainsi améliorer l'adaptation et l'intégration des immigrants francophones dans nos communautés en identifiant les pratiques qui fonctionnent le mieux et en les adaptant à leur environnement. Nous pourrions ainsi dégager les pratiques exemplaires et les partager avec tous les établissements collégiaux francophones afin d'augmenter leur taux de réussite scolaire.

Notre place, notre engagement et notre rôle

Nos collèges et nos établissements sont des points de convergence et des partenaires de choix pour le développement des communautés. Ce n'est pas pour rien que les deux premières recommandations du rapport Lord mettent spécifiquement en évidence l'importance et la place de choix de l'éducation dans le développement des communautés et de la dualité linguistique, en invitant le gouvernement à y accentuer «l'appui aux institutions postsecondaires», un point central de notre *Plan d'action 2006-2011*.

Nous croyons fermement que nos collèges et établissements cadrent fort bien dans les domaines d'action du gouvernement évoqués dans la *Feuille de route pour la dualité linguistique canadienne 2008-2013*, en particulier dans la valorisation de la dualité linguistique auprès des Canadiens, l'accent sur la jeunesse et l'amélioration de l'accès aux services. Par contre, il ne faut jamais oublier qu'un financement insuffisant et inadéquat peut donner une impression erronée sur notre façon de répondre aux besoins d'éducation et de formation. Ainsi, nos établissements ne peuvent se satisfaire du mode survie car la recherche permanente de financement les condamne au rattrapage érigé en système. En éducation, qui dit rattrapage, dit recul. Il nous faut avancer.

Ressources pédagogiques

En 2006, le RCCFC a piloté la mise sur pied du Consortium national de développement de ressources pédagogiques en français au collégial, un partenariat pancanadien pour améliorer la qualité de l'enseignement aux étudiants dans les programmes professionnels, techniques et de métiers des collèges francophones en milieu minoritaire. Le consortium reçoit 250 000 \$ de Patrimoine canadien, mais c'est insuffisant pour répondre aux nombreux besoins et demandes des collèges et pour rendre disponible encore plus de matériel pédagogique en français au niveau collégial.

Services paralangagiers et enseignement des langues

Dans un autre ordre d'idées, c'est en nous appuyant sur les priorités du gouvernement exprimées dans la *Feuille de route*, nos expériences de partenariats et sur nos expertises techniques que nous sommes en train de développer un nouveau «Programme des services paralangagiers» prévu pour le début de 2010. En effet, des études du Bureau de la traduction du Canada et de certaines associations de traducteurs révèlent que l'industrie langagière connaît un véritable essor. C'est pourquoi les intervenants du milieu s'entendent pour confirmer l'importance et la validité de la mise sur pied d'un tel programme de niveau collégial en techniques langagières.

D'autre part, plusieurs des collèges et établissements du RCCFC offrent de la formation linguistique aux fonctionnaires fédéraux ainsi qu'aux nouveaux arrivants qui ne maîtrisent pas couramment l'une des langues officielles. Pour mieux réaliser ces mandats et appuyer le gouvernement fédéral, le RCCFC estime qu'il est important de former un consortium, avec le financement approprié, pour que les collèges et les établissements d'enseignement postsecondaires soient reconnus collectivement comme fournisseurs de service de formation linguistique auprès du gouvernement canadien.

Des infrastructures nécessaires

C'est toutefois la question des infrastructures, l'une des pierres d'assise du budget de janvier dernier, qui offre à nos collègues et à nos établissements des occasions uniques de remplir leur mission d'éducation et de développement de leurs communautés.

D'ailleurs le *Plan d'action 2006-2011* du RCCFC cadre parfaitement avec les objectifs du gouvernement.

Ce sont nos collègues qui forment la main-d'œuvre qualifiée, innovatrice et bilingue, qui participent activement au renforcement de leurs communautés et qui mettent en pratique leur vaste expérience de partage d'expertises à la grandeur du pays. Notre première stratégie d'action vise la mise en place d'infrastructures physiques et virtuelles pour appuyer l'offre de programmes et de services collégiaux. La formation collégiale, à l'extérieur du Québec, est avant tout une formation technique et professionnelle qui prépare directement au marché du travail. La prestation de programmes de qualité nécessite donc la mise en place d'équipement et d'aménagement spécialisés.

Nous croyons qu'il faut davantage développer les infrastructures collégiales partout au pays, améliorer la qualité de celles qui sont en place, investir dans l'acquisition d'équipement et l'aménagement ou même la construction d'infrastructures et favoriser l'offre de nouveaux programmes. C'est ce que nous pouvons appeler du renforcement des capacités au service du développement de nos communautés.

L'histoire récente de l'éducation au pays nous a démontré que l'offre de services et de programmes adéquats et de qualité, dans des infrastructures modernes, est un puissant stimulant de la demande pour des services en français. Il ne suffit pas d'attendre que la demande se manifeste, il faut la provoquer, la stimuler. Et, en éducation, il n'y a rien de plus attirant pour les étudiants et leurs futurs employeurs qu'une variété de programmes pertinents, dans des infrastructures modernes, des services d'aide à l'apprentissage, avec des équipements à la fine pointe, et, bien sûr, un enseignement de qualité.

Nous profitons de cette occasion pour faire valoir que nos demandes et nos besoins ne s'articulent pas uniquement en fonction des fonds disponibles pour le développement des langues officielles. Devant l'urgence de soutenir l'emploi au pays, d'autres organismes et ministères fédéraux devraient être mis à contribution avec Patrimoine canadien lorsqu'il s'agit tout particulièrement de projets d'infrastructure.

Nous croyons qu'il est important que nos collègues et autres établissements de formation aient accès à une diversité de sources de financement pour se développer au même rythme que leurs vis-à-vis anglophones. Il ne faut jamais oublier que nos étudiants francophones et leurs futurs employeurs s'attendent à des services de formation de qualité à la mesure de leurs objectifs de carrière et des besoins de main-d'œuvre qualifiée.

Le RCCFC est d'avis que les collèges et les établissements de formation postsecondaires sont des partenaires privilégiés du gouvernement pour lutter contre les forces du rapetissement, de la médiocrité et de l'assimilation. En formant des travailleurs qualifiés, innovateurs et bilingues, nous souhaitons remplir avec encore plus de pertinence notre double mandat d'éducation et de formation tout en contribuant au développement de nos communautés.

Je vous remercie de votre attention et il me fera plaisir de répondre à vos questions.

Ottawa, le 12 mars 2009